

e) MINES ET RESSOURCES

L'accroissement d'environ 25·7 millions de dollars qu'accusent les dépenses de ce ministère est attribuable surtout au paiement de primes aux mines d'or en vertu de la nouvelle loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, ainsi qu'à des augmentations assez sensibles des dépenses relatives aux parcs nationaux, aux services de l'immigration et à la division des Affaires indiennes. On estime que les primes versées aux mines d'or durant l'année financière courante s'élèveront, au total, à environ 10 millions de dollars.

f) TRAVAUX PUBLICS

Les dépenses au chapitre des travaux publics seront d'environ 16·1 millions de dollars plus élevées que celles de l'année précédente. Elles reflètent une augmentation générale des frais d'exploitation, d'entretien et de réparation des ouvrages et édifices publics et un accroissement du coût du dragage, des améliorations, etc., au chapitre des ports et rivières. Le total des dépenses de ce ministère aurait probablement été beaucoup plus élevé si le Gouvernement n'avait adopté comme ligne de conduite de retarder délibérément, quand c'était possible, toutes les dépenses relatives à de nouvelles constructions et à l'achat de nouvel outillage.

g) TRANSPORTS

L'augmentation de 13·3 millions de dollars dans les dépenses de ce ministère reflète une hausse générale du coût de ses différents services. La Division des services aériens accuse la plus forte augmentation, car ses dépenses atteindront 18·4 millions de dollars en 1948-1949, tandis qu'elles n'étaient que de 10·4 millions l'année précédente.

h) COMMERCE

Le montant des dépenses ordinaires de ce ministère a passé de \$10,800,000 en 1947-1948 à \$28,100,000 en 1948-1949, mais c'est surtout parce que, en 1948-1949, le ministère du Commerce s'est vu confier plusieurs services et fonctions antérieurement assurés par le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements. Tels ont été, par exemple, l'entreprise de Chalk-River et le Conseil national de recherches.

i) AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Les dépenses ordinaires de ce ministère sont estimées pour l'année courante, à \$183,500,000, soit une augmentation de \$86,200,000 par rapport à celles de \$97,300,000 en 1947-1948. Cependant, la majeure partie de cette augmentation provient d'un changement dans la façon de classer les dépenses. A cause de leur caractère permanent, les frais afférents aux pensions et au traitement des anciens combattants de la seconde Grande Guerre sont maintenant classés sous la rubrique "Dépenses ordinaires", alors que, les années précédentes, ils figuraient sous la rubrique "Dépenses de démobilisation et de reconversion".

Si l'on veut établir une juste comparaison entre les dépenses afférentes aux affaires des anciens combattants au cours de ces deux ans, il faut additionner les dépenses "ordinaires" du ministère et ses dépenses "de démobilisation et de reconversion", puis considérer le total. Tel qu'indiqué ci-après le montant des dépenses "de démobilisation et de reconversion" de ce ministère est estimé à \$88,800,000 en 1948-1949, alors qu'il s'élevait à \$237,400,000 l'année précédente. En ajoutant ces montants aux totaux des "dépenses ordinaires" rappelées ci-dessus, on voit que le montant des dépenses imputables aux affaires des anciens combattants a fléchi de \$334,700,000 en 1947-1948 à \$272,300,000 en 1948-1949, soit de \$62,400,000 en tout.